Annexe supplémentaire n°2 : Plan de raccordement

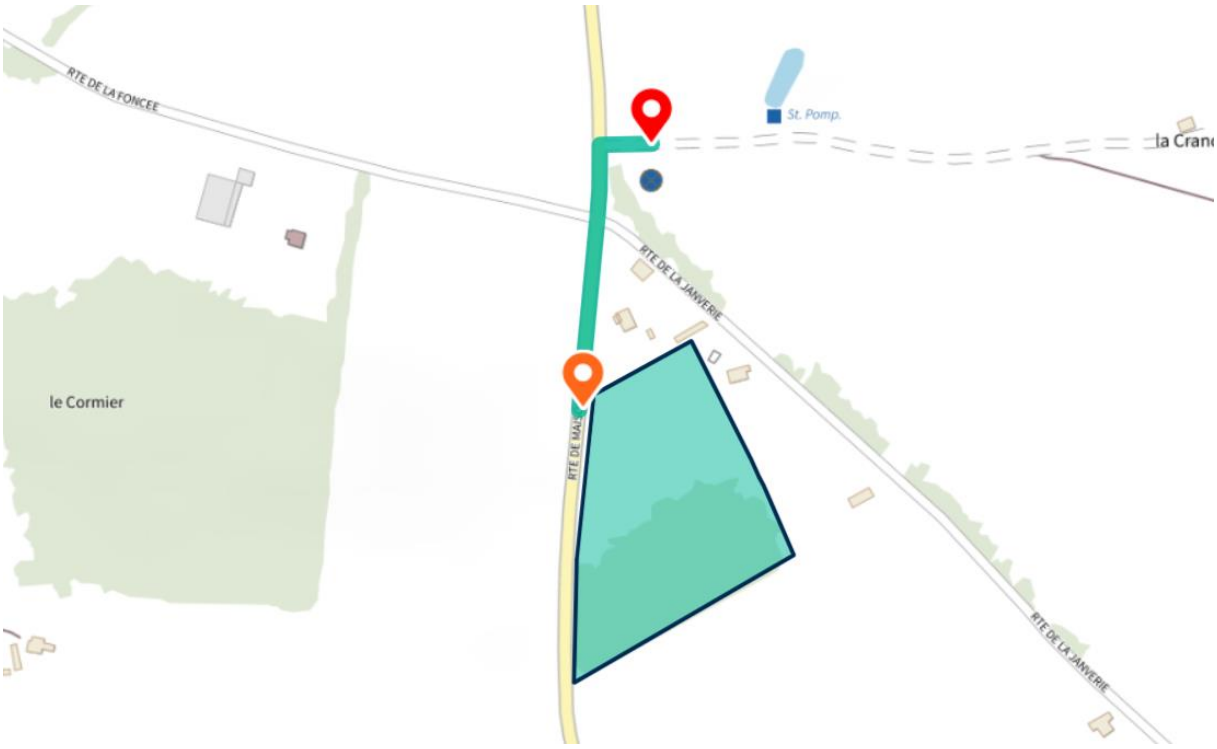

Le poste HTA/BT est situé à une distance de 201 mètres, le raccordement se faisant par la route « de maisoncelles » et par la route menant au lieu-dit « La Crance ».